

Extrait du Procès-verbal des Délibérations
Du Conseil Municipal du 23 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 avril à 21h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 10 avril 2026, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **M. Serge CHOURRE**, Maire.

Présents : Herve WALLEZ, Victoire MAHIEU, Sébastien MAJESTE, Audrey BURGUE, Cédric HERARD, Julie CASEMAYOU, Bruno BERNOS, Hélène GUIRAL, Vincent MATHY, Christine FLORAS, Sylvie VALLAT, Christophe BLANCHET, Camille BAZAILLACQ, Mathieu PEYROUTET

Absents :

Absent mais ayant donné pouvoir :

Secrétaire de séance : Christine FLORAS

Début de séance : 21 h 10

Objet : AFFECTATION DE RESULTAT 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Serge CHOURRE, Maire, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025, à 13 voix « Pour » et 2 voix « abstention »

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	1279.80
- un excédent reporté de :	219581.30

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	218301.50
--	-----------

- un excédent d'investissement de :	281468.64
- un déficit des restes à réaliser de :	6962.80

Soit un excédent de financement de :	274505.84
--------------------------------------	-----------

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	218301.50
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	218301.50

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	281468.64
--	-----------

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire, **Serge CHOURRE**

